



GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du **9 mars 2009**

Délibération n° 2009-0545

commission principale : déplacements et voirie

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Versement d'une participation financière à l'association Techlid pour l'animation du plan de déplacement inter-entreprises engagé sur le territoire

service : Direction générale - Direction prospective et stratégie d'agglomération

Rapporteur : Monsieur Gléréan

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 155

Date de convocation du Conseil : 27 février 2009

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : 10 mars 2009

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, M. Abadie, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R, Bouju, Mme Peytavin, M. Blein, Mme Farih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Albrand, Appell, Ariagno, Augoyard, Auroy, Mme Bailly-Maitre, M. Balme, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthélémy, Mme Benelkadi, M. Bernard B, Mme Bocquet, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Buffet, Chabert, Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Darne JC., David G., Desbos, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Forissier, Fournel, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Havard, Huguet, Imbert A, Jacquet, Joly, Justet, Lambert, Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Lévêque, Lung, Longueval, Lyonnet, Meunier, Millet, Muet, Mmes Palleja, Perrin-Gilbert, M. Petit, Mme Pierron, MM. Pili, Pillon, Pillonel, Quiniou, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Sturla, Suchet, Terrot, Thévenot, Mme Tifra, MM. Touléron, Touraine, Uhlich, Mme Vallaud-Belkacem, MM. Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas.

Absents excusés : Mme Elmalan (pouvoir à M. Jacquet), M. Vesco, Mmes Bab-Hamed (pouvoir à Mme Pierron), Baume (pouvoir à Mme Chevallier), Dagonne (pouvoir à M. Gignoux), MM. Fleury (pouvoir à Mme Vullien), Galliano (pouvoir à M. Bouju), Genin (pouvoir à M. Albrand), Giordano (pouvoir à M. Coste), Mmes Levy (pouvoir à M. Havard), Pesson (pouvoir à M. Lebuhotel), MM. Plazzi (pouvoir à M. Le Bouhart), Réale (pouvoir à M. Passi), Serres (pouvoir à M. Lambert), Terracher (pouvoir à M. Chabrier), Thivillier (pouvoir à Mme Peytavin), Turcas (pouvoir à M. Buffet), Mme Yéréman (pouvoir à M. Barthélémy).

Absents non excusés : M. Arrue, Mme Bonniel-Chalier, MM. Deschamps, Imbert Y, Kabalo, Louis, Morales.

Séance publique du 9 mars 2009**Délibération n° 2009-0545**

commission principale : déplacements et voirie

objet : **Versement d'une participation financière à l'association Techlid pour l'animation du plan de déplacement inter-entreprises engagé sur le territoire**

service : Direction générale - Direction prospective et stratégie d'agglomération

Le Conseil,

Vu le rapport du 17 février 2009, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Depuis quelques années, la question de l'articulation des temps des salariés, des entreprises et du territoire se développe. Dans ce contexte, la question de la mobilité des salariés et des entreprises prend de l'ampleur. Ainsi, depuis 4 ans, la Communauté urbaine encourage la mise en place de plans de déplacements inter-entreprises sur ses territoires économiques afin de développer une mobilité durable et réduire l'usage de la voiture individuelle.

A ce jour, la Communauté urbaine anime et coordonne les démarches sur 7 territoires, engagés à des degrés divers d'avancement, ce qui représente environ 372 entreprises et près de 20 000 salariés potentiels. Pour chaque territoire, la Communauté urbaine accorde une subvention permettant la réalisation des diagnostics préalables à la mise en place des plans d'actions en complément des subventionnements de la région Rhône-Alpes et de l'Ademe, 20 % des coûts restant à la charge des entreprises volontaires.

Sur deux territoires, dont celui de Techlid, il a été décidé dès le début de l'action de subventionner un poste mobilité en charge de l'animation de la démarche sur le territoire en complément du développeur économique. Ceci présente l'avantage d'assurer, sur un territoire complexe, composé de 7 communes et de 90 % de TPE (très petites entreprises) difficilement mobilisables sur ce sujet, le suivi et la continuité de la démarche sur une plus longue période. Ainsi, une même personne assure la sensibilisation des entreprises, le diagnostic, l'élaboration et la mise en œuvre du plan d'action.

En 2007, la Communauté urbaine avait accordé, par délibération, une subvention de 8 000 € pour soutenir la création ce poste, en complément de financements en provenance de l'Ademe et de la région Rhône-Alpes.

Par courrier en date du 9 janvier 2009, monsieur le président de Techlid a demandé le soutien financier de la Communauté urbaine afin de continuer à assurer l'animation de cette démarche de mobilité durable mutualisée entre entreprises, par le biais d'une subvention d'un montant de 10 000 € en complément de la subvention accordée par la région Rhône-Alpes d'un montant de 16 000 €, le reste étant à la charge de l'association Techlid, soit 26 000 €.

Afin de soutenir cette démarche innovante, il est proposé d'autoriser le versement d'une subvention de 10 000 € à l'association Techlid ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission déplacements et voirie ;

DELIBERE

1° - Décide le versement d'une subvention de 10 000 € à l'association Techlid pour l'animation du plan de déplacements inter-entreprises engagé sur le territoire.

2° - Autorise monsieur le président à signer la convention correspondante.

3° - La dépense correspondante sera imputée sur le budget principal de la Communauté urbaine - espace des temps rattaché à la direction prospective et stratégie d'agglomération - exercice 2009 - compte 657 380 - fonction 020 - centre de gestion 120 400.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,

Reçu au contrôle de légalité le : 11 mars 2009.